

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2021-03/20C

Objet : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 A LA SPA 66.

L'an deux mille vingt et un, le 31 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Pour :	32
En exercice :	37	Vote :	
Présents :	28	Contre :	0
		Abstention :	0

Présents :

Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Patrick BRUZI, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration :

Bernard BEAUCOURT donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT
Myriam DARZENNE donne pouvoir à Robert OLIVE
Manon SABARDEIL donne pouvoir à Magali FONTENEAU
Suzanne SICARD donne pouvoir à Thierry SOLDÀ

Absents excusés :

Jacques FIGUERAS, Pascale GUICHARD, Thierry LOPEZ, Katia ROMAGOSA, Thierry SIRVENTE

Secrétaire de séance

Thierry SOLDÀ

Date de convocation :

24 mars 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

La Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence « Gestion de la fourrière animale » (arrêté préfectoral n°2063/05 du 28 juin 2005), attribue chaque année une subvention de fonctionnement à la SPA de 200,00 €.

Il est proposé la reconduction de cette aide pour 2021.

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement pour l'année 2021 de 200,00 € à la SPA ;

☞ **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement de cette aide sont inscrits au budget général primitif 2021 de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20210331-2021-03-20C-DE
Date de télétransmission : 06/04/2021
Date de réception préfecture : 06/04/2021